

# CPGE ECG

## Le ministre entendait imposer une nouvelle réforme. Il a dû reculer.

## C'est une victoire pour tous les professeurs mobilisés. Poursuivons !

### UN RETOUR SUR LES FAITS : UNE PÉNURIE DE PROFESSEURS

La réforme du lycée s'explique avant tout par la crise, inédite par son ampleur, de recrutement des professeurs. Confronté à cette crise, le ministère, plutôt que de s'attaquer au problème à la racine, a opté pour la mise en place de réformes de gestion de la « ressource professeurs ». Cela explique les grands principes de la réforme du lycée : la modularité (tronc commun assorti d'un mécanisme de spécialités) qui introduit une gestion locale des ressources ; la diminution du volume horaire des matières sous tension (celles pour lesquelles la pénurie des professeurs est la plus forte) en passant celles-ci en grande partie sous forme de spécialités pas forcément suivies par les élèves.

La tension étant actuellement la plus forte en mathématiques, c'est cette matière dont le volume horaire a le plus fortement diminué dans le projet du ministère. Suite aux mobilisations le ministère a été contraint de réintroduire une part obligatoire de mathématiques dans le tronc commun de 1<sup>ère</sup>. C'est l'équivalent de 400 postes en équivalents temps plein qu'il faut maintenant trouver pour la rentrée 2023.

### UNE RÉFORME DES CPGE QUI TOMBAIT À PIC

Il ne faut pas aller chercher plus loin les raisons d'une volonté de réforme précipitée des CPGE ECG qui entendait gérer la pénurie globale des professeurs par une diminution du volume horaire de formation, en s'attaquant en priorité aux horaires de mathématiques mais aussi à ceux de Lettres et Philosophie, d'Économie et de Géopolitique. Pour les seules mathématiques, ce sont plus de 1000 heures qui étaient susceptibles de disparaître,

avec des centaines d'enseignants que le ministère espérait déplacer vers le secondaire pour colmater la brèche.

### UNE VICTOIRE DE LA MOBILISATION DES ENSEIGNANTS DE CPGE

Confronté à l'échec de sa réforme du lycée, le ministère avait l'intention d'imposer aux enseignants de CPGE son nouveau projet dès la rentrée 2024. Présentés dans un premier temps comme de simples « pistes de réflexion », les trois comités de pilotage, desquels ont été exclues les organisations syndicales, ont très vite dessiné un projet clair et chiffré de baisse drastique de la formation intellectuelle. Pensant prendre de cours les enseignants, cette réforme a été présentée ensuite comme devant s'imposer inéluctablement pour « sauver les CPGE ».

Cette stratégie de démobilisation n'a pas fonctionné. L'annonce d'un projet arbitraire de démantèlement de la filière a suscité une vague d'indignation chez les enseignants et les étudiants qui y sont très majoritairement opposés. Dans ce contexte, FO, qui s'était opposé au projet dès qu'il en avait appris l'existence et qui avait demandé immédiatement audience aux comités de pilotage, a participé à la mobilisation par un préavis de grève et a appelé à se rassembler le 16 mars devant le ministère, où devait se tenir le dernier comité de pilotage.

Face à l'ampleur de la mobilisation (grèves reconductibles massives, journées « prépa mortes », démissions aux jurys de concours), et dans un contexte extrêmement tendu d'opposition historique à la réforme des retraites, le ministère, sur la défensive, a dû reculer. En effet, le 10 Mars, la DGESCO a annoncé au SNFOLC qu'elle interrompait cette année son projet de réforme.

## DES MENACES DE FERMETURES ENCORE PRÉSENTES

Si enseignants et étudiants n'ont rien à craindre pour la rentrée 2023, le ministère n'a pas totalement abandonné son projet de réforme. De manière tout aussi préoccupante, ce dernier s'assortissait de menaces de fermeture de 40 classes qui « ne rempliraient pas assez », la limite d'une classe « sous remplie » étant arbitrairement fixée à moins de 38 étudiants sans qu'aucun critère réglementaire ou légal ne vienne l'appuyer.

Souhaitant le maintien de la qualité de la formation intellectuelle et un soutien du ministère à ses filières d'excellence, FO restera particulièrement vigilant à l'évolution des CPGE ECG pour que ces menaces de fermeture ne soient mises à exécution.

## DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT LIÉES PRINCIPALEMENT À LA CONCURRENCE DES FORMATIONS PRIVÉES

Les CPGE ECG, ont connu ces dernières années une baisse de leurs effectifs, touchant principalement les prépas de proximité. Cette baisse est prévue de longue date et est due à plusieurs effets concomitants dont la baisse de réussite au baccalauréat et la fin du boom démographique des années 2000. Si le prétexte de la diminution des effectifs était utilisé pour justifier la nécessité d'une réforme des CPGE ECG, il est certain que les classes préparatoires scientifiques seront très vite concernées : à la rentrée de septembre 2022, leurs effectifs ont davantage baissé que ceux des ECG.

Le problème principal auquel fait actuellement face la filière est la concurrence de l'enseignement privé. En parallèle de la baisse relative des effectifs en CPGE, on constate une augmentation des places proposées en bachelors. Ces formations en 3 ans, accessibles dès l'obtention du baccalauréat, effectuent une sélection avant tout basée sur l'argent (de 8 000 à 15 000 euros l'année). Les écoles de commerce proposaient 5 250 places en bachelors en 2019. Elles en proposent 10 195 pour la rentrée 2023.

## LES CPGE, UN MODÈLE D'ENSEIGNEMENT PUBLIC À DÉFENDRE

Avec la loi ORE, les formations privées délivrant un diplôme reconnu par l'État ont maintenant obligation d'effectuer leur recrutement via la procédure Parcoursup ce qui offre une formidable publicité à des formations qui étaient jusque-là rejetées pour la pauvreté de formation proposée. Les budgets de communication alloués à la

promotion de ces bachelors permettent d'attirer des élèves qui, en perte de confiance et dont le niveau a été affaibli par le BAC Blanquer, n'ont pas forcément l'entourage pouvant les alerter sur les réels contenus de ces formations.

Face à cette concurrence déloyale, et alors que le ministère a les moyens de promouvoir la filière comme il le fait avec les actuelles CPES, les enseignants de CPGE doivent assurer eux-mêmes la visibilité et la promotion des CPGE. Cela se traduit par une augmentation de la charge de travail qu'ils doivent réaliser en plus de leur service plein : organisation et tenue de forums, visites dans les lycées réalisées en dehors de leur service et parfois sur leurs deniers personnels !

À terme, ce sont l'ensemble des CPGE, accusées d'être trop coûteuses, et dont certaines ont été soumises à des audits récents, qui sont menacées. Contrairement aux propos d'Emmanuel Macron, les prépas sont exigeantes, mais ne sont pas élitistes. Alors que les bachelors constituent une formation onéreuse, les CPGE sont presque entièrement gratuites pour les étudiants.



**La réforme des CPGE ECG rejoint l'enjeu actuel autour des retraites : le projet de société d'Emmanuel Macron s'accompagne de réformes visant à affaiblir les acquis sociaux et des services publics fondés sur le principe de solidarité au profit des acteurs privés, à l'image de la réforme Macron-Borne qui laisse le champ libre aux fonds de pensions privés.**

**Ensemble,  
combattons ces  
réformes régressives  
avec la même  
détermination !**